

Rapport d'orientation 2023

Pour mon dernier rapport d'orientation je vous propose encore et toujours des orientations en continuité avec les orientations précédentes (pas de révolution !). Je commencerai d'abord par la préoccupation constante sur les besoins des publics que nous accompagnons.

Une ambition constante pour nos bénéficiaires

Même si nous œuvrons au quotidien pour compenser les difficultés rencontrées par nos bénéficiaires, force est de constater que les compensations apportées ne sont pas toujours suffisantes ou encore que de nouveaux besoins surgissent régulièrement. Nos actions ont l'ambition d'apporter une réponse accompagnée pour tous. Cela suppose que les besoins de la personne aient été identifiés précisément, avec toute l'expertise de nos professionnels et que les attentes de la personne soient prises en compte, qu'elle puisse les définir et les exprimer avec tout l'éclairage nécessaire sur les aides possibles, en adéquation avec sa problématique particulière. Bien entendu la décision appartient au bénéficiaire qui doit pouvoir prendre sa décision en toute connaissance et en toute responsabilité donc en plein exercice de sa citoyenneté.

Dans cet esprit je citerai deux exemples significatifs :

L'évolution des notifications de la CDAPH pour une orientation vers un dispositif plutôt que vers un établissement ou un service d'accompagnement : cela permettra, d'une part, de proposer un accueil optimal des personnes avec l'élaboration d'un projet personnel pertinent, d'autre part, le renforcement d'une logique de parcours avec des propositions souples de passage d'une structure à l'autre en fonction de l'évolution de la personne sans attendre une nouvelle notification de la CDAPH. C'est aussi la reconnaissance de l'expertise des équipes d'accompagnement qui proposent la meilleure réponse et l'évolution du parcours à la situation personnelle.

Le second exemple souligne l'inventivité dans l'accompagnement des jeunes adultes sans solution qui sont maintenus de droit dans les établissements qui les accueillent, ces jeunes dits "amendement Creton", pour lesquels nous proposons un lieu de vie adapté à la Villa Orbize. Après presque un an d'expérimentation, nous pouvons déjà considérer que c'est une réussite pour les 6 jeunes concernés et leurs familles et aussi pour les 12 enfants qui sont accueillis, grâce aux places ainsi libérées, à l'IME de l'Orbize. Par ce dispositif innovant, nos équipes ont pu apporter davantage de réponses à des jeunes et leurs familles, en attendant de solutions sans toutefois que nous constatons une baisse significative de l'effectif de la liste d'attente. Néanmoins ce dispositif innovant constitue un nouveau modèle d'accompagnement qui ne demande qu'à essaimer ...

Outre l'innovation, l'inventivité, l'évolution dans les procédures, il apparaît aussi nécessaire d'amplifier notre action avec l'augmentation du nombre de places dans les services existants, parce que les publics sont malheureusement plus nombreux à faire face aux difficultés.

Un contexte difficile

Je ne reviendrai pas sur la crise du Covid-19 en elle-même mais j'observerai le contexte particulier post crise dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui. Tout ce contexte n'est pas attribuable uniquement à la crise qui a sans doute servi de révélateur. Constatons d'abord que les recrutements sont difficiles pour beaucoup de postes, en particulier pour des postes spécifiques ou sur des lieux éloignés. L'attractivité est une véritable question comme on l'a évoqué l'an dernier : la revalorisation financière n'a pas tout résolu et l'inflation, l'augmentation du prix des carburants, sont sans doute des facteurs aggravants mais d'autres facteurs sont probablement en jeu.

Le sens de l'engagement professionnel, de nouvelles attitudes face à l'emploi, une image dégradée des métiers de l'humain au sein de la société... je ne m'aventurerai pas à donner des explications à l'état de fait d'un nombre de postes vacants conséquents et d'une réelle difficulté à recruter.

Ces réflexions me conduisent à apprécier l'engagement des professionnels qui restent fidèles à leurs missions et à les en remercier.

Redonner de l'attractivité au secteur social et médicosocial

Ça suscite aussi un questionnement sur les leviers qui permettraient d'améliorer la situation, d'attirer de nouvelles recrues. Je trouverai satisfaction à promouvoir les métiers de l'humain pour donner du sens au service rendu, de la noblesse aux tâches effectuées en prenant appui sur nos valeurs de solidarité, d'égalité et laïcité. Mais les modèles de la société aujourd'hui sont bien plus centrés sur la réussite individuelle, la puissance économique que sur nos valeurs.

Nous poursuivrons notre engagement avec notre fédération d'employeurs associatifs (NEXEM), dans le processus de négociation et d'élaboration d'une nouvelle convention collective unique.

Au-delà du secteur SMS, il nous faudra rendre notre association plus attractive pour les recrutements. Comment ? La réflexion est déjà engagée avec des propositions concrètes qu'il faudra résolument développer pour attirer de nouveaux recrutements au sein des PEP71 plutôt que vers d'autres employeurs.

Un nouveau projet associatif

Par ailleurs, le projet associatif que nous aurons à renouveler au cours de cette année devra envisager une inscription dans l'économie sociale et solidaire. Pour cela, nous avons, en tant qu'association à but non lucratif, un avantage indéniable pour obtenir un agrément d'entreprise solidaire et d'utilité sociale.

Notre association continue à dénoncer le dévoiement de l'économie sociale et solidaire par des sociétés mercantiles, et à demander la généralisation des organismes gestionnaires à but non lucratif et un renforcement du contrôle de gestion par les pouvoirs publics

Face au dérèglement climatique, à l'urgence environnementale, Les PEP71 inscrivent leur action dans le cadre du développement durable et développent une réflexion pour limiter l'impact de leur activité sur l'environnement.

Notre association s'engage pour la sauvegarde de notre environnement et pour inverser le changement climatique.

Vers une nouvelle révision des statuts

En 2019, l'association "Les PEP71" a refondu ses statuts ce qui a permis de faire participer des salariés adhérents à la gouvernance et aux décisions d'orientation de l'association. Aujourd'hui, la même dynamique participative nous conduit à envisager la participation des bénéficiaires et/ou de leurs représentants. Les modalités de cette participation sont encore à l'étude et conduiront certainement à la modification des statuts.

Absence de communication avec la Fédération générale des PEP

Malgré les alertes que nous avons lancées et les décisions que nous avons prises à l'égard de la fédération générale des PEP, nous constatons que nous n'avons aucune communication malgré les promesses que nous avons crues.

Au travers des documents qui sont transmis par voie électronique, nous percevons en plus de l'indifférence manifeste à l'égard des associations départementales, une attitude inquiétante d'intervention tardive avec des intentions qui interrogent.

Nous restons sur le même positionnement que précédemment, c'est-à-dire une fédération qui regroupe les associations départementales, qui respecte l'autonomie de chaque association qui la constitue pour faire résonner au niveau national nos valeurs communes et nos conceptions de la solidarité et de la société inclusive.

Passer le relais

Au moment de passer le relais, je voudrais dire que à quel point j'ai été fier de représenter cette belle association, belle par les valeurs qui la guident, belle par ses objectifs et les actions qu'elle met en œuvre au service des personnes vulnérables que nous accompagnons.

J'ai apprécié le professionnalisme et la générosité de ses salariés, leur capacité à identifier les besoins des personnes accompagnées et à imaginer des réponses innovantes, leur dynamisme et leurs compétences reconnues des pouvoirs publics et par nos partenaires.

Notre association continuera avec confiance et détermination à œuvrer pour une meilleure prise en compte au sein d'une société inclusive de toutes les personnes dans leur singularité, quelles que soient leurs problématiques, leurs difficultés, les obstacles qu'elles ont à surmonter afin qu'elles puissent trouver leur place en tant que citoyens de plein droit et en toute autonomie.

J'espère avoir servi dignement la cause des PEP71 et je souhaite un bel avenir à notre association.